Le guichet unique

Le portail internet du gouvernement, «de Guichet», a récemment été complété par un volet entreprises. Désormais www.guichet.lu constitue le point d'accès unique pour les démarches des citoyens et des entreprises. Le nouveau volet «entreprises» est le résultat d'une refonte intégrale de l'ancien



portail Entreprises. À l'occasion de la migration vers «de Guichet», les contenus du portail Entreprises ont été entièrement actualisés et restructurés sous forme d'un guide pratique des démarches administratives à effectuer par l'entreprise. Les contenus sont répartis selon huit thèmes : création d'entreprise, exploitation et environnement, financement et aides publiques, gestion des ressources humaines, fiscalité, gestion juridique et commerciale, recherche-développement et innovation, entreprises en difficulté.